

Appel à articles

FINANCER LA VILLE.

LES MUTATIONS DE LA VILLE SOUS CONTRAINTE FINANCIÈRE

Le financement de la ville a fait l'objet de bien des attentions au cours des 15 dernières années. Le recul des ressources publiques et la mobilisation, sous des formes multiples, de financements privés ont entraîné de nombreux bouleversements des pratiques et des réalisations. Les débats sur la financiarisation de la ville illustrent aussi cette tendance de fond à sortir de modèle de développement d'inspiration keynésienne. Dans un monde caractérisé par un surplus de liquidité, les villes – ou du moins certaines d'entre elles – intéressent fortement des investisseurs en quête de placements sûrs. Montée en puissance des investisseurs institutionnels, titrisation de pans entiers de la propriété immobilière, développement des partenariats public privé dans un contexte de contraction des ressources publiques sont autant de phénomènes qui sont venus progressivement bouleverser les façons de faire.

Le présent numéro ne vise pas à analyser ces nouveaux modèles du financement de l'urbanisation en tant que tels, mais à en étudier les conséquences. Plusieurs pistes de travail peuvent être évoquées qui relèvent toutes de l'analyse des effets sociaux et spatiaux des évolutions des façons de financer de la ville aujourd'hui :

- Une réflexion sur le lien entre ancrage local d'un projet immobilier ou d'équipement et les logiques mondialisées de la finance. Dans quelle mesure les caractéristiques d'un lieu ou ses possibilités de développement endogène peuvent-ils être réellement pris en compte par des modes de production de la ville qui relèvent de logiques globalisées ?
- Une réflexion sur la concentration des acteurs, des modes de financement et finalement la standardisation des produits. Quels sont les effets de stratégies qui consistent à ne pas prendre de risque pour plaire au plus grand nombre d'investisseurs potentiels et dégager des économies d'échelles ?
- Le développement de nouvelles formes de partenariat public privé et leurs conséquences sur la production de la ville. Comment financer de grands équipements collectifs insuffisamment rentables pour faire l'objet d'une délégation de service public – transport, réseaux urbains... – voire des formes plus diffuses d'urbanisation dans un contexte de réduction des dépenses publiques ?
- Une réflexion sur les logiques de localisation des investissements dans des centres urbains dynamiques perçus comme des placements sûrs au risque de creuser l'écart avec des espaces peu attractifs. Autrement dit les États et les collectivités locales disposent-ils encore aujourd'hui d'outils efficaces pour assurer un minimum de solidarité territoriale dans une économie de marché ?
- La ville durable, en renouvellement urbain, mixte dans ses usages et ses publics, riche de ses nombreuses aménités, verte et connectée, coûte cher. Quelles sont les conséquences de ces nouveaux modèles urbains qui viennent remettre en cause des

décennies de développement en périphérie des villes sur du foncier facilement accessible et reportant sur l'habitant le coût de cet étalement ?

- Une réflexion sur les types de productions privilégiées par la recherche de rendements élevés. Comment les logiques financières globalisées et/ou les politiques nationales d'aides ponctuelles (immobilier d'entreprises, centres commerciaux et produits défiscalisés essentiellement) entrent-elles en contradiction avec la nécessité de répondre à des demandes plus différenciées ?

- Le développement de normes, de *labels* et d'indicateurs qui viennent mettre en compétition les villes et les opérations en permettant leur comparaison sur des bases discutables parce que décontextualisées et souvent subjectives. En quoi ces nouvelles pratiques entraînent-elles une redéfinition des stratégies des investisseurs, publics et privés ?

- Enfin, une dernière interrogation pourra porter sur les dispositifs de contestation des mutations observables. Peut-on repérer des formes de marginalisation et/ou de résistance de modes de production de la ville plus autonomes vis-à-vis de modes de financements privés ?

COORDINATION DU DOSSIER
Jérôme Dubois et Catherine Bidou

CALENDRIER

1^{er} octobre 2016 : date limite de remise des articles

15 novembre 2016 : information des auteurs

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

exclusivement en version électronique par courriel aux deux adresses suivantes :

j.dubois.iar@wanadoo.fr

catherine.bidou@orange.fr

***Les auteurs qui s'interrogent sur la pertinence de leur proposition
peuvent contacter les coordinateurs***

Attention :

- La revue ne demande pas de propositions d'articles, mais directement les articles,

- Les articles ne dépassent pas 42 000 signes (espaces compris) en incluant : texte, notes, références bibliographiques, annexes, mais hors résumés.

- Les conseils aux auteurs figurent dans chaque numéro.

- Les normes de présentation et les conseils aux auteurs

sont disponibles sur le site de la revue :

<http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr/conseils.html>

- La revue rappelle que tout auteur peut lui adresser, à tout moment, un article en hors dossier, si celui-ci concerne le rapport espaces, territoires et populations au sens large et s'il respecte les normes de publication ; en cas d'acceptation, ces articles sont publiés rapidement.